

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

Consultation sur les mandats régionaux

LOGEMENT

LES FAITS

- Le logement est en crise chez les Premières nations et cette situation n'est pas étrangère aux problèmes sociaux rencontrés localement.
- Les besoins sont énormes :
 - 8 800 unités à construire (horizon 5 ans);
 - 5 000 unités à rénover;
 - 1 800 unités à décontaminer;
 - 7 300 terrains à desservir par les infrastructures.
- L'activité de construction actuelle ne répond qu'à 15 % du besoin.
- Une nouvelle formule nationale d'allocation des fonds des programmes de logement social et de rénovation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) résulte en une baisse du budget régional de l'ordre de 35 à 40 %.
- La détérioration de la situation est inévitable dans le contexte où, à l'image de la population et du coût de la vie, les besoins vont en augmentant, pendant que le financement ne suit pas.
- La population est dans le besoin, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des communautés.

LE MANDAT

- Au fil des ans, les Chefs ont statué, par voie de résolution :
 - que la crise du logement est une priorité régionale;
 - que les programmes fédéraux de logement destinés aux Premières nations sont insuffisants et que de nouveaux fonds substantiels doivent être alloués;
 - qu'ils entendent exercer leur responsabilité et leur autorité sur toute question reliée au logement des Premières nations;
 - qu'ils acceptent les données du rapport sur les besoins en logement ainsi que ses conclusions et mandatent le Secrétariat de l'APNQL pour en faire le suivi;
 - qu'une stratégie du logement sur une période de 10 ans soit mise en œuvre;
 - que le gouvernement fédéral reconnaisse formellement l'autorité et la responsabilité des Premières nations dans la gestion et la livraison des programmes de logement destinés à leurs membres vivant en dehors des communautés et que l'APNQL identifie et négocie les ressources nécessaires à la mise en œuvre de programmes en conséquence;
 - que le Chef porteur du dossier représente l'APNQL au sein du Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures de l'Assemblée des Premières nations (APN) et fasse valoir les positions régionales, notamment l'opposition à l'idée de créer un institut national du logement des Premières nations.

LES ACTIONS

- Constitution et mise à jour périodique d'une banque de données sur les besoins en logement à l'intérieur des communautés des Premières nations. Diffusion des rapports. Représentations auprès du gouvernement fédéral pour faire reconnaître à leur juste valeur les données qui viennent directement des communautés elles-mêmes.
- Préparation d'une stratégie visant à résoudre la crise du logement. Cette stratégie sur 10 ans comporte deux (2) volets : 1- L'élimination du retard accumulé en logement consécutif à un investissement fédéral majeur; 2- La négociation et la mise en œuvre d'une nouvelle approche par laquelle les Premières nations exercent leur pleine juridiction sur toute la question du logement. Diffusion de cette stratégie auprès des autorités d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) et requête pour une rencontre avec le ministre.
- Démarches continues auprès de l'APN, des autorités fédérales, provinciales et des partis politiques pour influencer la prise de décision en faveur des préoccupations régionales :
 - rappel des omissions du gouvernement fédéral (non-reconnaissance d'une situation de crise, pas de plan pour éliminer le retard accumulé, etc.);
 - approches avec le ministre des Affaires indiennes dans le but d'exposer la stratégie régionale en logement;
 - approches avec la ministre des Affaires municipales et des Régions du Québec (MAMRQ) pour discuter de la question du logement hors communauté;
 - vigie des intérêts régionaux auprès de l'APN.
- Participation aux activités du Comité régional tripartite sur le logement. Recentrage du mandat du Comité (recommandations) par rapport à l'autorité des Chefs (décision).
- Organisation de rencontres régionales axées sur la diffusion de l'information et le partage de bonnes pratiques de gestion de l'habitation.
- Supervision du développement de projets novateurs d'intérêt régional dans la foulée du Forum socio-économique des Premières nations.
- Représentations auprès du Rapporteur spécial de l'Organisation des nations unies (ONU) sur le droit au logement convenable pour qu'il presse le gouvernement fédéral de remplir ses obligations internationales en matière de logement à l'égard des Premières nations du Québec – Labrador.

LES DÉFIS

- Réussir à diffuser convenablement l'information relative au logement aux Premières nations; rejoindre les bonnes personnes, celles qui en ont besoin (élus responsables du dossier, administrateurs); mettre en place un véritable réseau qui fonctionne efficacement dans les deux (2) sens (de l'APNQL vers les PN et vice-versa).
- Sensibiliser le gouvernement fédéral conservateur à l'importance du logement social au moment où il accorde pratiquement toute la place au logement du marché.
- Attirer l'attention des autorités fédérales sur une stratégie qui prévoit un investissement fédéral massif dans les communautés des Premières nations dans le contexte où tout semble indiquer que l'annonce de fonds additionnels pour le logement des Premières nations n'est pas une priorité fédérale.

- Revenir à l'ancienne formule nationale d'allocation des fonds en logement de la SCHL, et dans cette perspective, obtenir l'appui d'autres régions qui n'ont aucun avantage à aller dans cette direction.
- Influencer l'APN pour empêcher l'adoption d'une résolution supportant la création d'un institut national du logement des Premières nations.
- Documenter le besoin en logement hors des communautés et amener le gouvernement fédéral à mettre un terme à l'entente par laquelle il confie au Québec la gestion et le financement des programmes de logement destinés aux membres des Premières nations vivant en dehors des communautés pour ensuite transférer cette compétence aux gouvernements des Premières nations.
- Maintenir le consensus régional dans le contexte où la situation du logement varie beaucoup d'une communauté à l'autre.